

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ajaccio, le 8 novembre 2018

Signature de CORSICA FIBRA Signatura di CORSICA FIBRA

La Fibre pour 100% des Corses d'ici 2023

Une convention de Délégation de Service Public qui scelle le partenariat entre la Collectivité de Corse et SFR

Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de la Collectivité de Corse, et Alain Weill Président Directeur Général de Altice France pour SFR Collectivités officialisent aujourd'hui la signature de la Délégation de Service Public relative à la mise en place du réseau Très Haut Débit de la Corse et permettant l'accès au Très Haut Débit via la Fibre Optique sur l'ensemble du territoire corse.

Attribuée lors du vote de l'Assemblée de Corse du 29 juin dernier, la Collectivité de Corse et SFR Collectivités officialisent ce jour la signature de la Délégation de Service Public concessive d'une durée de 30 ans.

Cette signature permet la création de la société de projet « Corsica Fibra » dont le rôle est d'assurer la conception, le financement, la construction, la commercialisation, l'exploitation et la maintenance du réseau à Très Haut Débit de la Corse. La Collectivité de Corse a autorisé à ce que la Caisse des Dépôts et Consignations puisse participer au capital social de « Corsica Fibra » au titre d'actionnaire minoritaire.

Durant les cinq prochaines années, près de 170 000 prises Très Haut Débit seront construites (en dehors de la Communauté d'Agglomération de Bastia, la commune de Biguglia, et la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien).

Le réseau Très Haut Débit pour la Corse desservira près de 170 000 foyers, établissements publics et entreprises d'ici cinq ans. Près d'un demi-million de kilomètres de Fibre Optique seront nécessaires à son déploiement sur l'ensemble de la Corse.

Le plan de financement mobilise 275 millions d'euros d'investissement, dont 52 millions d'euros de subvention publique (soit 18,9% du coût d'investissement). L'investissement total porté par SFR Collectivités et sa filiale « Corsica Fibra » sur la durée totale de la Délégation de Service Public est de 327 millions d'euros. Sur les 52 millions d'euros de subvention publique, le PEI apportera 6,84 millions d'euros, et le Fond pour la Société numérique via le Plan France Très Haut Débit apportera quant à lui 28 millions d'euros. L'autofinancement de la Collectivité de Corse s'élève à 17,62 millions d'euros. Le projet ambitieux vise à couvrir 100% du territoire (hors zones d'investissement privé de la CAB, la CAPA et Biguglia) en Fibre Optique en seulement cinq ans. En attribuant le projet à SFR Collectivités,

le nombre de prises déployées a été très significativement étendu (près de 170 000 prises) dans un délai de déploiement écourté. Il convient de rappeler ici que le cahier des charges initial prévoyait dans sa tranche ferme le déploiement de 30 000 prises en trois ans, alors que le contrat actuel prévoit un déploiement de près de 90 000 prises en trois ans.

Pour une Corse attractive et solidaire

Pour réaliser les travaux, les entreprises insulaires spécialisées dans le génie civil et la construction de réseaux de télécommunication seront mobilisées au côté de « Corsica Fibra ». Jusqu'à 290 emplois seront mobilisés dans les cinq prochaines années, correspondant à la période de construction du réseau, dont la très grande majorité sera des emplois locaux chez des partenaires basés en Corse.

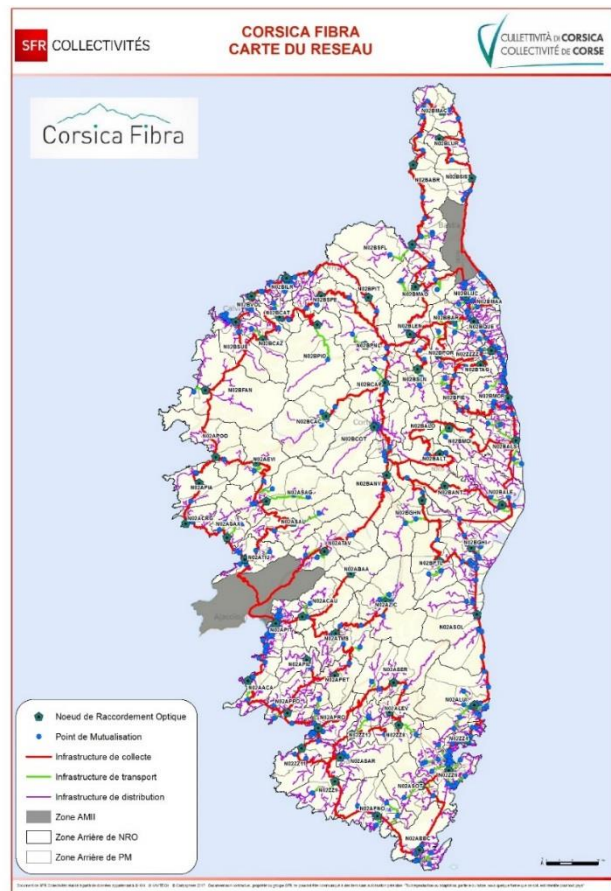
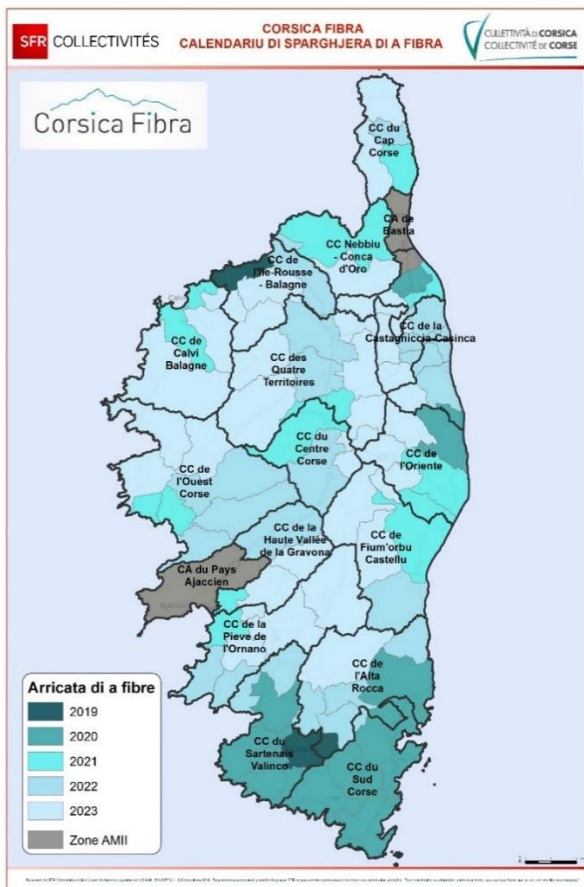
Quel réseau va construire et commercialiser « Corsica Fibra » ?

« Corsica Fibra » déploiera un réseau en Fibre Optique à Très Haut Débit, appelé aussi réseau FTTH, qui sera déployé jusqu'à l'intérieur des logements pour les Corses (foyers, entreprises, administrations, établissements scolaires, ...). Le débit du réseau offert par « Corsica Fibra » ira jusqu'à 1Gbit/s, soit 60 fois plus rapide que le réseau ADSL actuel.

344 communes, regroupant la moitié de la population, seront desservies par « Corsica Fibra ». 170 069 prises FTTH seront construites selon le calendrier suivant :

- 2019 : 10 079 prises
- 2020 : 39 958 prises
- 2021 : 40 057 prises
- 2022 : 40 030 prises
- 2023 : 39 945 prises (fin du déploiement).

Le réseau de « Corsica Fibra » est dimensionné pour permettre d'intégrer les constructions de nouveaux logements prévus pendant la période des travaux.



Pourquoi construire un réseau à Fibre Optique ?

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée, en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débit explose, y compris dans les entreprises avec la dématérialisation des procédures. La Fibre Optique, grâce aux débits qu'elle propose, est aujourd'hui la technologie la plus à même de répondre à cette explosion de la demande. Face à cela le réseau cuivre ADSL que nous connaissons ne répond plus aux exigences de la demande et, est condamné à disparaître.

Ainsi la Fibre Optique permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité, dans des conditions de fonctionnement optimales.

Les temps de chargement se réduisent considérablement et les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. A titre d'exemple, la durée de téléchargement d'un film ne nécessite que 7 secondes avec la Fibre Optique contre cinq minutes en ADSL.

A propos de Altice France - alticefrance.com

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 22 millions de clients. Doté du premier réseau en Fibre optique (FTTB/FTTH) avec près de 11,9 millions de prises éligibles, SFR compte également le plus grand nombre d'antennes 4G sur le territoire et couvre près de 98% de la population.

SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs.

Altice France est également un groupe médias de premier plan avec 14 chaînes de télévisions, 2 radios, 5 titres de presse, autour de marques emblématiques telles que BFM, RMC, Libération ou encore L'Express.

Que ce soit à travers son kiosque numérique, son portefeuille de droits sportifs, la production, le financement ou l'achat de contenus originaux et exclusifs, Altice France invente de nouveaux modèles d'édition et de distribution ouverts à tous.

En 2017, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 milliards d'euros.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@AlticeFrance](https://twitter.com/AlticeFrance)

Contact Presse SFR : Isabelle GERANT-SPARACIA - isabelle.gerant@sfr.com - 04 88 41 92 09 / 06 09 10 20 12

Contact Presse Collectivité de Corse : Laurence TOMMASI - laurence.tommasi@ct-corse.fr - 04 95 51 64 19 / 06 80 46 05 40